

COORDONNÉES

Siège social :
1 rue François Prat -86000 POITIERS
Accueil :
Tél. : 05.49.61.17.35
Fax : 05.49.61.66.51
Site et E-mail :
Site officiel : <http://foot86.fff.fr>
Email : district@foot86.fff.fr
Horaires d'ouverture :
Lundi 9h30 – 17h30
Mardi au vendredi : 13h30 – 17h30

AGENDA DE LA SEMAINE

Samedi 2 et dimanche 3 décembre

National 3
Régional 1-2-3
Départemental 1 à 5
Féminines R1-R2
Féminines D1 à D3
U19 R1
U18 et U16 R1-R2
U17 R1-D1-D2
U15 R1-R2-D1-D2
U14 Ligue
U13 D1-D2-D3
Coupe Régionale U15
Plateaux U7 à U11
Féminines U11 à U18

Mardi 5 décembre

Commission d'Appel

Mercredi 5 décembre

Détection U14F

Judi 7 décembre

Commission de Discipline
Commission des Jeunes

MOBILISATION POUR LE TÉLÉTHON



#TÉLÉTHONFOOT

DISTRICT VIENNE FFF

Finals coupe régionale U15

8 ET 9 DÉCEMBRE 2023

1 BUT = 2€ REVERSÉS*

*sur les compétitions seniors masculines et féminines des 2 & 3 décembre 2023

SOMMAIRE

Partenaire	p. 2
Avis aux clubs	p. 3
Avis aux arbitres	p. 10
Avis aux éducateurs	p. 12
PV Commission Sportive	p. 15
PV Commission Litiges et Contentieux	p. 19
PV Commission Jeunes	p. 23
Informations diverses	p. 26
Mini-jeu	p. 29

PARTENAIRE DE LA SEMAINE

Colin Reseaux Vienne

C-R-V

86100 ANTRAN

PORT 06.07.12.19.77 - TEL / FAX 05.49.19.77.90

LABELS

Inscriptions Labels Fédéraux (Jeunes, EFF, Futsal) et
Labels Séniors ouvertes jusqu'au
15 décembre 2023

Plus d'informations page 5

FUTSAL JEUNES

Des explications sur le
programme sont disponibles
pages 3 et 4

ENGAGEMENT PEF

Les différentes étapes pour
s'engager au PEF sont disponibles
en [cliquant ici](#).



PARTENAIRE

C R V, société à responsabilité limitée, immatriculée sous le SIREN 513764522, est en activité depuis 13 ans. Installée à ANTRAN (86100), elle est spécialisée dans le secteur d'activité de la construction de réseaux électriques et de télécommunications. Son effectif est compris entre 3 et 5 salariés.

Colin Reseaux Vienne

C-R-V

86100 ANTRAN

PORT 06.07.12.19.77- TEL / FAX 05.49.19.77.90



AVIS AUX CLUBS

COUPE DÉPARTEMENTALE FUTSAL

Le District de la Vienne, par l'intermédiaire de sa commission Futsal, relance une nouvelle édition de la coupe départementale futsal pour les seniors masculins. À la relance la saison dernière, la compétition avait réuni 16 équipes. Le début de la compétition est prévue mi-décembre !

- Quand ? Lorsqu'il est plus difficile de jouer sur herbe, de mi-décembre à fin février !
- Format de compétition à définir selon le nombre d'équipes (phase qualificative + phase finale, probablement à Civaux fin février)
- Ouvert à tous les clubs de la Vienne, sur volontariat
- Rencontres en semaine
- Inscription possible sans gymnase alloué
- Participation possible pour plusieurs équipes d'un même club
- Engagement **avant le dimanche 10 décembre prochain sur Footclubs** (Cf explications ci-dessous)

Engagement Coupe Départementale Futsal jusqu'au 10/12/23

Choisir un centre de gestion et une compétition [en savoir +]

Cette fonction permet de pré-engager une équipe dans une Compétition / Phase si son centre de gestion gestionnaire l'a permis. Le case Tous permet d'étendre la liste à tous les centres de gestion nationaux pour s'engager dans une compétition en dehors du territoire de la ligue. Une équipe ne peut être pré-engagée que si elle n'est pas déjà engagée dans la compétition et, dans le cas des championnats, si elle n'est pas déjà engagée dans un autre championnat. Les montants des engagements apparaissent si le tarif est diffusable ou applicable. Il n'est possible de pré-engager une nouvelle équipe que dans les phases de compétition où cela a été permis par le centre de gestion.

Fiche COMPETITIONS n° 1 : Engagements

Centre de gestion	Compétition / Phase	Catégorie	Date limite	Montant engagement
DISTRICT DE LA VIENNE	Coupe Depart Futsal / Senior / Unique	Futsal / Senior / Senior	10/12/2023	

Abandonner Suivant

Engager une équipe

PRATIQUE FUTSAL JEUNES

Dans le cadre du développement de la pratique Futsal, le District de la Vienne proposera pour la deuxième saison consécutive cette pratique à différentes catégories de jeunes. Ci-dessous, les principales informations par catégorie.

Les inscriptions se feront via un questionnaire « google form », qui vous a été transmis par mail le 01/12/2023.

Le questionnaire est à remplir avant le **vendredi 15 décembre 2023**.

Challenge Fétis-Lahitte U11 et U11-U13F (compétitions officielles – inscription obligatoire)

Le Challenge Fétis-Lahitte est reconduit cette saison par la Ligue de Football Nouvelle-Aquitaine. La phase départementale se déroulera du **samedi 13 janvier** (1^{er} tour) au **samedi 10 février** (finale) – voir tableau en bas de page.

- **Challenge Fétis-Lahitte U11**

La participation d'une équipe par club est obligatoire pour cette compétition (54 équipes).

- **Challenge Fétis-Lahitte U11-U13F**

Toutes les équipes engagées en championnat U11-U13F participeront à cette compétition (15 équipes)

Le dossier club ainsi que l'organisation vous seront envoyés rapidement.



Catégorie U15F

Sur inscription, pratique proposée aux équipes engagées en championnat U15 à 11 et/ou U14/U17 à 8 (seules les joueuses U14 et U15 pourront participer).

Possibilité d'inscrire plusieurs équipes par club (dans la limite du nombre d'équipes engagées en championnat)

Dates : **les 13 et 20 janvier 2024**

Catégorie U13

Samedi 13 janvier : participation obligatoire d'une équipe par club + possibilité d'inscrire des équipes réserves supplémentaires (priorité donnée aux équipes de D1 et D2 car ces équipes reprennent le championnat le 20 janvier)

Samedi 20 janvier : participation, sur inscription, des équipes de D3

Catégorie U11 (en dehors du Fétis-Lahitte)

Participation, sur inscription, pour les équipes réserves ainsi que les équipes éliminées du Fétis-Lahitte.

Dates : **les 20 et 27 janvier et les 3 et 10 février**

Catégories U7-U9

Organisation en fonction des secteurs

	13 janvier	20 janvier	27 janvier	3 février	10 février
U11 Fétis-Lahitte	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour	3 ^{ème} tour	Rattrapage	Finale
U11-U13F Fétis-Lahitte	1 ^{er} tour	2 ^{ème} tour			Finale
U15F – U14/U17F	X	X			
U13	X	X			
U11 (hors Fétis Lahitte)		X	X	X	X
U7-U9	En fonction des secteurs				

Si vous disposez de créneaux de gymnase, n'hésitez pas à nous en faire part par mail.

DÉFIS SPORTIFS

Vous avez reçu par mail le 22 août et le 24 novembre tous les documents concernant les Défis Sportifs pour la saison 2023/2024.

Ces différents documents sont aussi disponibles sur le site du District via les liens suivants :

Présentation Générale : [en cliquant ici](#)

Barèmes : [en cliquant ici](#)

Fiches résultats : [en cliquant ici](#)

Compte tenu des conditions météorologiques des dernières semaines, la date de retour des documents a été prolongée.

Les documents sont à retourner au District avant le **jeudi 21 décembre 2023**.

Les **Défis Sportifs** sont avant tout un moyen pour les jeunes joueurs et joueuses de connaître leur progression dans la pratique de leur sport préféré.

Ils doivent donc être passés dans un climat de confiance et de plaisir indispensable à leur réussite.

La progression de chacun n'étant que l'unique but visé, il paraît donc logique que les jeunes puissent effectuer ces tests le plus grand nombre de fois possible afin d'obtenir une réelle évolution.

Pour les U10-U11G et U11F, il s'agit juste de faire connaître et d'habituer les joueurs/es à ces défis sans rechercher toutes formes de performances.



LABEL SÉNIORS LFNA

Le « **Label Seniors** » est de retour !

Les objectifs de ce dispositif qui a vu le jour il y a 5 saisons sont : valoriser et accompagner tous les clubs, ruraux et urbains, petits et grands, départementaux et régionaux voire nationaux, pour un football accueillant, respectueux et solidaire.

Il porte sur 4 projets : associatif, sportif, éducatif, encadrement et formation.

Plus de 100 000 € de dotations seront alloués aux clubs labellisés en fonction du nombre de clubs éligibles et en fonction du niveau obtenu.

La durée de ce Label est de 3 ans.

Les clubs ayant déjà postulé peuvent s'inscrire de nouveau pour augmenter le niveau du Label (3 niveaux existants : Espoir – Excellence – Elite)

N'hésitez pas à vous inscrire jusqu'au **15 décembre 2023** grâce au lien reçu par mail.

GROUPE DE TRAVAIL

Les RTJ ou les responsables jeunes des clubs de la Vienne sont invités au groupe de travail prévu le :

**Samedi 6 janvier 2024 à 9h00
au District de la Vienne de Football**

Nous souhaitons échanger sur les points suivants, pour éventuellement proposer des modifications à la prochaine Assemblée Générale.

- Futsal : déploiement en U15-U17
- L'organisation des compétitions
 - o Engagements
 - o Constitution des poules
 - o Calendrier U17/U18 – U13
 - o Système d'accession et rétrogradation
- Les ententes et groupements

Inscription obligatoire par mail.



16^E ÉDITION DES TROPHÉES PHILIPPE SÉGUIN

La 16^e édition des « Trophées Philippe Séguin du Fondation du Football » est lancée !

Depuis 2008, l'appel à candidatures des Trophées Philippe Séguin vise à détecter, valoriser et promouvoir des initiatives sociales et citoyennes souvent méconnues mises en œuvre dans le monde du football et encourager la diffusion à grande échelle des meilleures bonnes pratiques identifiées en s'appuyant sur l'expertise des clubs et en mobilisant les porteurs de projets.

4 catégories sont ouvertes aux 14 000 clubs amateurs affiliés à la FFF :

Education & Citoyenneté – Mixité & Diversité

Solidarité & Inclusion – Santé & Environnement

2 catégories spécifiques pour valoriser l'engagement du football professionnel sont également ouvertes aux clubs professionnels et aux joueurs.

Le calendrier 2023-2024

Dépôt des candidatures du **26 septembre 2023 au 10 décembre 2023**

Jury de sélection sur dossiers : janvier 2024

Jury d'audition des clubs : mars 2024

Cérémonie de remise des trophées : mai 2024

Chiffres-clés (depuis 2008)

- 4 026 bonnes pratiques recensées
- 257 clubs récompensés
- 849 K€ de dotation globale



Complétez votre dossier en cliquant sur le lien suivant :

<https://fondationdufootball.wiin.io/fr/applications/trophee-philippe-seguin2024-club-de-football-amateurs-95ba43>



PASS'SPORT : COMMENT ÇA MARCHE ?

L'État reconduit l'opération Pass'Sport pour favoriser la prise de licence des enfants et jeunes adultes dans un club sportif pour la saison 2023-2024.

Le Pass'Sport est une allocation de rentrée sportive de 50 euros par enfant/jeune adulte éligible pour financer tout ou partie de son inscription dans une structure sportive volontaire effectuée entre le 1^{er} juin et le **31 décembre 2023**. En 2022, 1,22 million de jeunes (+ 20%) en ont bénéficié au sein de 58 000 associations sportives (+ 8%).

Cette réduction, sous forme de coupon, est personnelle et utilisable une seule fois auprès d'un club choisi. Le Pass'Sport est une aide cumulable avec les autres aides mises en place notamment par les collectivités. Il concerne potentiellement 6,7 millions d'enfants et de jeunes adultes.



Pour bénéficier du Pass'Sport, il faut :

- être né(e) entre le 16 septembre 2005 et le 31 décembre 2017 (6 à 17 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation de rentrée scolaire (ARS) ;
- être né(e) entre le 1^{er} juin 2003 et le 31 décembre 2017 (6 à 19 ans révolus) et bénéficier de l'Allocation d'éducation de l'enfant handicapé (AEEH) ;
- être né(e) entre le 16 septembre 1992 et le 31 décembre 2007 (16 à 30 ans) et bénéficier de l'Allocation aux adultes handicapés (AAH) ;
- être étudiant âgé de 28 ans révolus au plus et bénéficier au plus tard le 15 octobre 2023, d'une bourse de l'état de l'enseignement supérieur sous conditions de ressources, d'une aide annuelle du CROUS ou d'une bourse régionale pour les formations sanitaires et sociales pour l'année universitaire 2023-2024.

Les structures éligibles sont :

- les associations et structures affiliées aux fédérations sportives agréées par le ministère chargé des Sports ;
- les associations agréées JEP (Jeunesse et Éducation populaire) ou Sport, situées dans les Quartiers prioritaires de la Politique de la Ville (QPV) ;
- les structures du loisir sportif marchand (exemples : salle de fitness, salle d'escalade, club de foot 5, patinoire...)

Pour accéder à la Notice club Pass' Sport, [cliquez ici](#).



PROGRAMME ÉDUCATIF FÉDÉRAL



PEF



Ça y est, c'est parti !!

Le District intervient dans les clubs pour une activité PEF tournée sous forme de Biathlon. Une activité ludique mélangeant exercices techniques et questions de culture foot/générale.

Cette année, le thème de l'intervention tourne autour de la citoyenneté et des règles en communauté.



Le PEF c'est quoi ?

Le Programme Éducatif Fédéral est un programme pédagogique complet, mis à disposition pour les clubs afin de former les jeunes licencié(e)s d'U6 à U19 aux règles du jeu et de la vie.

Au terme de cette formation, les jeunes acquerrons les valeurs sportives fédérales et citoyennes telles que :

**LE PLAISIR, LE RESPECT,
L'ENGAGEMENT, LA TOLÉRANCE
LA SOLIDARITÉ**

Les inscriptions : c'est maintenant !!

Pour participer aux interventions du District il faut vous inscrire en nous contactant par mail à l'adresse :

District@foot86.fff.fr

Pour rappel, les interventions sont possibles pendant les stages des vacances de la Toussaint, les mercredis après-midi pendant les séances ou alors un samedi lorsque les équipes n'ont pas match.

CHALLENGE PEF

“Le Challenge PEF c'est quoi”



Le District organise cette année le Challenge PEF, il s'agit d'un challenge qui incite les clubs à faire de bonnes actions tout au long de la saison. Mais qu'est ce qu'une bonne action ?

Faire des bonnes actions est un acte positif qui a des bienfaits pour soi et pour les autres. Cela permet de se sentir utile et de contribuer à rendre le monde meilleur. De plus, les bonnes actions ont un impact positif sur la santé mentale et physique.

Les bonnes actions sont encore plus efficaces lorsqu'elles sont faites en groupe. Dans un club, les membres peuvent s'unir pour faire une différence significative dans la communauté.

L'objectif de ce challenge est donc, que les clubs s'investissent dans la vie de tous les jours à faire des bonnes actions avec leurs licenciés jeunes. De 6 ans à 18 ans de différentes manières.



“Comment participer”

Pour participer, c'est simple, il vous suffit de faire une action avec vos licenciés séparés en 3 catégories (U6/U9, U11/U13 et U15/U17). Nous avons mis en place ces catégories car vous devez adapter les actions mises en place en fonction de la catégorie d'âge. Il y a certaines actions que les plus grands peuvent réaliser alors que les plus petits non. A la fin de votre intervention, il vous faudra faire un dossier de quelques pages.

Le dossier que vous allez nous rendre devra comporter à l'intérieur l'ensemble de la procédure de l'action, de l'idée jusqu'à la réalisation. Vous devrez également mettre des avis/témoignages des enfants pour avoir leurs ressentis sur l'action. A la fin du dossier vous devez mettre des photos de vos licenciés lors de l'action ainsi qu'un petit paragraphe sur les valeurs du volontariat.

Notre rôle à nous le District de la Vienne sera d'analyser les dossiers envoyés afin de récompenser les meilleures actions. Lors de ces récompenses vous pourrez recevoir un jeu de maillots ou du matériel.

“Tous à vos actions”

“Quelles actions faire”

Il existe de nombreuses façons de contribuer à une bonne action. Que ce soit par vous même ou par l'intermédiaire d'un organisme extérieur. Il y a par exemple :

Collecter des fonds pour une bonne cause. Les clubs peuvent organiser des événements tels que des ventes de pâtisseries, des loteries ou des tournois sportifs pour collecter des fonds pour une cause qui leur tient à cœur.

Promouvoir la sensibilisation à une cause importante. Les clubs peuvent organiser des événements éducatifs ou des campagnes de sensibilisation pour sensibiliser les gens à une cause importante, comme le changement climatique ou la pauvreté.

Offrir du temps aux personnes dans le besoin. Les clubs peuvent organiser des journées de bénévolat pour aider les personnes dans le besoin, comme nettoyer les rues, aider les personnes âgées ou travailler dans un refuge pour animaux.

Participer à des œuvres de charité. Les clubs peuvent participer à des événements organisés par des organismes extérieurs comme le Téléthon, la Croix Rouge ou les Restos du Coeur.





AVIS AUX ARBITRES

NUMERO DE TELEPHONE POUR LES DESIGNATIONS DU VENDREDI (à partir de 17h30) jusqu'au DIMANCHE MIDI

Afin de joindre le responsable des désignations d'astreinte **à partir du vendredi 17h30 et jusqu'au DIMANCHE MIDI**, un numéro de téléphone est à la disposition des arbitres, veuillez contacter le n° suivant :

06.43.06.88.53

En cas d'empêchement, à compter du dimanche midi, il est demandé aux arbitres de contacter le club recevant.

Du lundi au vendredi, il est demandé aux arbitres d'adresser des mails au District (et non par téléphone) pour toute demande ou modification.

ÉCOLE D'ARBITRAGE

Comme précisé dans le calendrier prévisionnel transmis en début de saison, la seconde école d'arbitrage – terrain - aura lieu le **samedi 09 décembre prochain** au siège du District de la Vienne de Football – 1 rue François Prat 86000 POITIERS.

Rendez-vous à 9h15 pour un début à 9h30 (fin aux alentours de 11h30).

Thèmes : collaboration trio arbitral, placement et déplacement arbitre central et assistants, gestion des contestations bancs de touche et joueurs sur le terrain.

Pensez à prévoir :

- une tenue sportive (pour la restitution en salle)
- une tenue d'arbitre pour l'activité terrain (+ coupe-vent / k-way / sweat selon les conditions météo) + sifflet, cartons, et drapeaux de touche si vous avez.
- du matériel de prise de note
- le nécessaire pour se doucher
- une bouteille d'eau.

Inscriptions via Google Forms par le biais du lien reçu par mail.

SEANCE BILAN ARBITRES STAGIAIRES

La séance bilan des arbitres stagiaires aura lieu le **samedi 09 décembre 2023 de 8h30 à 12h30 au siège du District de la Vienne – 1 rue François Prat 86000 POITIERS.**

Les personnes conviées ont reçu un mail, un questionnaire en ligne se trouve dans le mail afin de confirmer ou non votre présence.

L'écusson d'arbitre officiel de District sera remis à cette occasion. Nous vous remercions de penser à ramener votre écusson d'arbitre stagiaire ainsi que votre livret du stagiaire.

LUTTE CONTRE LA VIOLENCE SUR LES TERRAINS

Afin de poursuivre la lutte contre la violence sur les terrains, et comme promis lors de l'Assemblée de la LFNA à Royan le 1er juillet dernier, la LFNA demande formellement aux arbitres, et aux délégués, de prendre les mesures suivantes :

- **Pour rappel : arrêt des matchs en cas d'injures à caractère racistes (y compris anti-blancs), homophobes ou sexistes.**
- **De plus : arrêt des matchs en cas de bagarre générale incluant plus de 2 joueurs.**

Par ailleurs Gilles BOUARD, Directeur Technique Régional, a également demandé aux arbitres et aux délégués de **procéder à une vérification stricte de l'identité des éducateurs de chaque club afin de faire respecter les statuts.**

Pendant l'appel d'avant-match, l'identité sera vérifiée via la licence et/ou pièce d'identité, puis les arbitres et délégués s'assureront que l'éducateur est bien présent sur le banc. **Tout manquement fera l'objet d'un rapport et sera sanctionné sans aucun rappel à l'ordre.**



FORMATIONS INITIALES D'ARBITRES

La Ligue de Football de Nouvelle-Aquitaine, en collaboration avec la CDA et CDPA du District et ses chargés de mission en arbitrage, propose des formations initiales pour les nouveaux arbitres, mineurs comme majeurs, masculins comme féminins.

Dates des prochaines FIA :

- Du 15/12/2023 au 17/12/2023
- Du 02/02/2023 au 04/02/2023

Lien d'inscription : <https://www.malfna.fr/formations-darbitres/>





AVIS AUX EDUCATEURS

DIPLÔMES FÉDÉRAUX : NOUVEAUTÉS 2023/2024

LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

COACH JEUNES

ENTRÉE EN FORMATION

LES PRÉ-REQUIS

-  Être licencié(e) à la FFF
-  Être âgé(e) de 16 ans révolus
-  Certificat médical pour la saison en cours
-  Autorisation parentale pour les mineurs

LA SÉLECTION

- **Entrée en formation sur dossier** selon le nombre de places disponible par session.
- **Convention de formation** signée.
- **Le candidat s'engage** à réaliser les épreuves finales de certification.



CONTENU DE LA FORMATION

Être capable de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre des publics U14 à U19.

Durée totale : 116h



TARIFICATION

COÛT PÉDAGOGIQUE
675€

PRISE EN CHARGE
FAFA* (80%)
540€

RESTE À CHARGE CLUB OU STAGIAIRE
135€

*dans le respect des conditions d'éligibilité (voir guide)

COMMENT BÉNÉFICIER DU FAFA FORMATION ?

*Les DF sont éligibles au FAFA tout au long de la saison



INSCRIPTION

Deux options possibles :

MON COMPTE FFF
Prise en charge par le/la licencié(e)

PORTAIL CLUBS
Prise en charge par le club

Les dates de formations dans chaque District de Nouvelle-Aquitaine





LIGUE DE FOOTBALL NOUVELLE-AQUITAINE

COACH SÉNIORS

ENTRÉE EN FORMATION

LES PRÉ-REQUIS



Être licencié(e)
à la FFF



Être âgé(e) de
16 ans révolus



Certificat médical pour
la saison en cours



Autorisation parentale
pour les mineurs

LA SÉLECTION

- **Entrée en formation sur dossier** selon le nombre de places disponible par session.
- **Convention de formation** signée.
- **Le candidat s'engage** à réaliser les épreuves finales de certification.



CONTENU DE LA FORMATION

Être capable de mettre en application des projets d'encadrement dans le cadre des publics seniors.

Durée totale : 108h30



TARIFICATION

COÛT PÉDAGOGIQUE
650€

PRISE EN CHARGE
FAFA* (80%)
520€

RESTE À CHARGE CLUB OU STAGIAIRE
130€

*dans le respect des conditions d'éligibilité (voir guide)

IMPORTANT

Pour chaque formation, le stagiaire doit être titulaire du PSC1 ou de l'AFPS moment de la certification finale (Attestation de Formations aux Premiers Secours)



INSCRIPTION

Deux options possibles :

MON COMPTE FFF

Prise en charge
par le/la licencié(e)

PORTAIL CLUBS

Prise en charge
par le club

Les dates de
formations dans
chaque District de
Nouvelle-Aquitaine





FORMATION ÉDUCATEURS AU DISTRICT DE LA VIENNE



Saison 2023 - 2024

DIPLOMES FÉDÉRAUX

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Coach Jeunes	Poitiers	Positionnement 11/01/2024	J1/J2 : 08h30-17h30 J3 : 08h30-12h30
		Semaine 1 du 12 au 14/02/2024	
		Semaine 2 du 25 au 27/03/2024	
		Certification 31/05/2024	
Coach Séniors	Poitiers	Positionnement 12/01/2024	08h30-17h30
		Semaine 1 du 08 au 09/02/2024	
		Semaine 2 du 28 au 29/03/2024	
		Certification 30/05/2024	

JOURNÉES COMPLÉMENTAIRES DIPLOMES FÉDÉRAUX (demande d'équivalence)

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRES
Journée complémentaire Responsable École de Foot	Poitiers	03/01/2024	08h30-17h30
Journée complémentaire Coach Jeunes	Poitiers	04/01/2024	08h30-17h30
Journée complémentaire Coach Séniors	Poitiers	05/01/2024	08h30-17h30



CERTIFICATIONS

CERTIFICATION	LIEU	DATES	HORAIRE
CFF1	Poitiers	20/12/2023	08h30-17h30
CFF2	Poitiers	20/12/2023	08h30-17h30
CFF3	Poitiers	19/12/2023	08h30-17h30

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRE
CFI U6-U9	Poitiers	25/10/2023 et 21/02/2024	à définir
CFI U10-U13	Poitiers	24/10/2023 et 20/02/2024	à définir
CFI U14-U19	Poitiers	26/10/2023 et 22/02/2024	à définir
CFI Séniors	Poitiers	27/10/2023 et 19/02/2024	à définir

Les inscriptions sont closes, il faut avoir participé à la première pour pouvoir effectuer la seconde.

CERTIFICATS FÉDÉRAUX INITIATEURS DE SPÉCIALITÉ

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRE
Gardien de But Initiation	Poitiers	12/01/2024 et 13/01/2024	08h30-17h30
Gardien de But perfectionnement	Poitiers	07/06/2024 et 08/06/2024	08h30-17h30

ATTESTATIONS FÉDÉRALES

FORMATION	LIEU	DATES	HORAIRE
Futsal	Poitiers	27/01/2024	08h30-17h30
Pratique Féminine	Poitiers	13/04/2024	08h30-17h30



Les inscriptions se font dorénavant 100% en ligne.



Anthony ALLOUIS
aallouis@lfna.fff.fr
06 44 28 33 94



Tony RICHARD
trichardefoot86.fff.fr



IR2F Nouvelle-Aquitaine
ir2felfna.fff.fr

Pour consulter et s'inscrire aux formations (arbitres, éducateurs, dirigeants) cette saison, rendez-vous toujours sur maLFNA.fr !



COMMISSION SPORTIVE

Commission du mercredi 29 novembre 2023 Procès-verbal n° 11

Président M. Éric MAIOROFF
Présent MM. Didier DANIEL, Grégory BOUCHET et Jean-Louis OLIVIER

Approbation du PV n° 10 sans modification

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT MASCULIN REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
D1	/	6	25/11/23	26529431	St Benoit (1) / Montmorillon (2)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	24/02/24
D1	/	6	25/11/23	26529433	Valdivienne (1) / Montamisé (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	24/02/24
D1	/	6	25/11/23	26529435	Chasseneuil St Georges (1) / Usson Isle (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	27/01/24
D2	A	6	26/11/23	26666803	Mignaloux Beauvoir (2) / Ingrandes (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	28/01/24
D2	A	6	26/11/23	26666806	Mirebeau (1) / Nord Vienne (1)	Arrêté municipal	28/01/24
D2	B	6	26/11/23	26664869	Brion St Secondin (1) / Poitiers CEP (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	28/01/24
D2	B	6	25/11/23	26664872	Rouillé (1) / Fleuré (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	24/02/24
D2	B	6	26/11/23	26664868	Valence en Poitou OC (1) / ACG Foot Sud 86 (1)	Coupe Nouvelle-Aquitaine	25/02/24
D2	B	6	25/11/23	26664986	FC 3 Vallées 86 (2) / Ligugé (3)	Arrêté municipal	23/12/23
D3	C	6	25/11/23	26667028	FC 3 Vallées 86 (3) / Poitiers Gibauderie (1)	Arrêté municipal	23/12/23
D3	C	6	26/11/23	26667027	Fleuré (2) / Leignes sur Fontaine (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	10/12/23
D4	B	6	26/11/23	26559859	Cenon/Vouneuil (1) / Ozon (3)	Arrêté municipal	14/01/24
D4	F	2	24/09/23	26837042	Les Roches la Villedieu (1) / Cissé (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine	14/01/24
D5	E	6	26/11/23	26667739	Savigny L'Evescault (1) / Pouillé Tercé (1)	Arrêté municipal	14/01/24
D5	E	6	26/11/23	26668210	Lavoux (2) / Poitiers ASAC (2)	Arrêté municipal	14/01/24

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT FÉMININ REMIS							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
Fém D1	/	7	26/11/23	26852811	Gatinaise (1) / Niort St Florent (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine Féminine	07/01/24
Fém D1	/	7	26/11/23	26852813	St Romain Les Melles (1) / Valdivienne (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine Féminine	07/01/24
Fém D1	/	7	26/11/23	26804029	Bressuire (1) / Ligugé (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine Féminine	07/01/24
Fém D2	A	4	15/10/23	26804135	Dissay (1) / St Cerbouillé (1)	Coupe de France Féminine	07/01/24
Fém D2	A	7	26/11/23	26804149	Fontaine/Smarves (1) / Vicq sur Gartempe (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine Féminine	07/01/24
Fém D3	A	8	26/11/23	26804503	ASM (1) / Cenon sur Vienne (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine Féminine	07/01/24
Fém D3	B	5	22/10/23	26858777	Echire/Celles Verrines/Chauray (2) / Naintré (1)	Arrêté municipal	07/01/24
Fém D3	B	8	26/11/23	26858783	Chauvigny (1) / Availles/Vicq (1)	Coupe Nouvelle Aquitaine Féminine	07/01/24

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS de CHAMPIONNAT A REJOUER							
Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à rejouer le
D2	B		08/10/23	26664851	Rouillé (1) / St Julien L'Ars (1)	Décision commission d'Appel	28/01/24
D4	F		26/11/23	26837049	Crotelle (1) / Boivre (2)	Match Arrêté	10/12/23



DATES DE REPORTS DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES

SAISON 2023 / 2024

CHAMPIONNATS SENIORS	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Départemental 1 et Départemental 2 Seniors	<u>J 6</u> : du 28 et 29 octobre 2023 <u>J 7</u> : du 11 et 12 novembre 2023 <u>J 8</u> : du 18 et 19 novembre 2023	25 et 26 novembre 2023 16 et 17 décembre 2023 6 et 7 janvier 2024
Départemental 3 à 5 Seniors	<u>J 6</u> : du 28 et 29 octobre 2023 <u>J 7</u> : du 11 et 12 novembre 2023 <u>J 8</u> : du 18 et 19 novembre 2023	25 et 26 novembre 2023 16 et 17 décembre 2023 6 et 7 janvier 2024
Départemental 1 Féminines	<u>J 6</u> : du 12 novembre 2023	17 décembre 2023
Départemental 2 Féminines	<u>J 6</u> : du 12 novembre 2023	17 décembre 2023
Départemental 3 Féminines	<u>J 7</u> : du 12 novembre 2023	10 décembre 2023
U15F	<u>J 1</u> : du 11 novembre 2023 <u>J 2</u> : du 18 novembre 2023	9 décembre 2023 23 décembre 2023
U11-U13F	<u>J 1</u> : du 11 novembre 2023 <u>J 2</u> : du 18 novembre 2023	9 décembre 2023 23 décembre 2023

COUPES	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Coupe Louis David	<u>T 2</u> : du 4 et 5 novembre 2023	9 et 10 décembre 2023
Challenge des Réserves	<u>T 1</u> : du 4 et 5 novembre 2023	9 et 10 décembre 2023
Challenge Marcel Renaudie	<u>T 1</u> : du 4 et 5 novembre 2023	9 et 10 décembre 2023

DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 26664851 : Rouillé (1) – St Julien l'Ars (1) en poule B du 08/10/23

La commission enregistre la décision de la commission d'appel qui donne match à rejouer et le programme le dimanche 28 janvier 2024 à 15h.

Veillez noter que les matchs à domicile de Rouillé (1) en poule B se joueront le dimanche à 15h du 26 novembre au 15 février.



DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 26531486 : St Maurice Gençay (1) – Poitiers CEP (2) en poule D du 23/09/2023

La commission enregistre la décision de la commission de discipline du PV n°11 du 23/11/23 qui donne match perdu par pénalité (pour s'être rendu responsable de l'insécurité de l'arbitre assistant et de l'arrêt du match), avec 0 but à 3 à St Maurice Gençay (1), pour en donner le gain à Poitiers CEP (2), avec 3 buts à 0.

DÉPARTEMENTAL 4

Match n°26837049 : Croutelle (1) – Boivre (2) en poule F du 26/11/23

Match arrêté à la 32^{ème} minute suite à une grave blessure d'un joueur de Boivre et à l'intervention des pompiers.

Dossier transmis par la commission Litiges et Contentieux du 29/11/23 qui donne match à rejouer. La commission le programme le dimanche 10 décembre à 15h.

Veillez noter que les matchs à domicile de Rouillé (2) en poule E se joueront le dimanche à 15h du 26 novembre au 15 février.

DÉPARTEMENTAL 5

Forfait

Match n° 26837202 : Boivre (3) – Smarves Iteuil (3) en poule D du 26/11/23

1^{er} forfait de l'équipe de Boivre (3) (sans déplacement de Smarves Iteuil (3))
Amende de 33€ au club de Boivre

Match n° 26667737 : Availles en Châtelleraut (4) – St Julien L'Ars (2) en poule E du 26/11/23

4^{ème} forfait de l'équipe d' Availles en Châtelleraut (4) (sans déplacement de St Julien L'Ars (2))
Amende de 33€ au club d' Availles en Châtelleraut
Mise en garde : au prochain forfait, l'équipe d'Availles en Châtelleraut (4) sera forfait général.

Match n° 26846176 : Vouneuil Béruges (3) – Sèvres Anxaumont (3) en poule F du 26/11/23

3^{ème} forfait de l'équipe de Vouneuil Béruges (3) (sans déplacement de Sèvres Anxaumont (3))
Amende de 33€ au club de Vouneuil Béruges

Match n° 26565370 : ACG Foot Sud 86 (3) – St Maurice Gençay (2) en poule H du 26/11/23

2^{ème} forfait de l'équipe d'ACG Foot Sud 86 (3) (sans déplacement de St Maurice Gençay (2))
Amende de 33€ au club de l'ACG Foot Sud 86

DÉPARTEMENTAL 2 FÉMININE

Forfait

Match n° 26804152 : Vreire St Leger (1) – Lusignan (1) du 26/11/23

1^{er} forfait de l'équipe de Lusignan (1) (sans déplacement)
Amende de 33€ au club de Lusignan

DÉPARTEMENTAL 3 FÉMININE

Match n° 26858778 : Jaunay Marigny (2) – Availles en Châtelleraut / Vicq sur Gartempe (3) en poule B du 22/10/23

La commission enregistre la décision de la commission Litiges et Contentieux qui donne match perdu par pénalité avec 0 but à 6 à l'équipe d'Availles en Châtelleraut / Vicq sur Gartempe (1) pour en donner le gain à l'équipe de Jaunay Marigny (2) avec 6 buts à 0.

**CHAMPIONNAT FÉMININ U15 à 11 (géré par le District 86)****Forfait****Match n°27529737 : Montmorillon (1) – Cherveux (1) en poule B du 25/11/23**

1^{er} forfait de l'équipe de Cherveux (1) (sans déplacement)

Amende de 11€ au club de Cherveux

Match n° 27529739 : Gatinaise (1) – GJ Cerizay Interbocage (1) en poule B du 25/11/23

1^{er} forfait de l'équipe de Gatinaise (1) (sans déplacement de GJ Interbocage (1))

Amende de 11€ au club de Gatinaise

CHAMPIONNAT FÉMININ U11-U13F à 11 (géré par le District 86)**Forfait****Match n°27537685 : Niort St Florent (2) – GJ VVM Chauvigny (2) en poule C du 25/11/23**

1^{er} forfait de l'équipe de GJ VVM Chauvigny (2) (sans déplacement)

Amende de 11€ au GJ VVM Chauvigny

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

Prochaine réunion : mercredi 13 décembre, sur convocation.

Le président, Eric Maïoroff.



COMMISSION LITIGES ET CONTENTIEUX

Réunion (par voie électronique) du mercredi 29 novembre 2023
Procès-verbal n° 12

Présents : Mme Maryse MOREAU, MM. François PAIREMAURE et Laurent LARBALETTE.

Approbation du PV n° 11 (par voie électronique) du mercredi 22 novembre 2023 sans modification.

JOUEURS SUSPENDUS

Liste des clubs susceptibles d'avoir un(e) joueur(se) suspendu(e) (sous toute réserve).

Attention

- cette liste peut comprendre des joueurs qui n'ont plus qu'un match à purger dans une des équipes du club.
- cette liste est constituée avant les réunions des Commissions de Discipline du District et de la Ligue de la semaine en cours.
- cette liste ne concerne que les équipes évoluant en championnats de **District** Jeunes ou Seniors.
- cette liste est établie sans avoir connaissance de toutes les mutations entre clubs.

Poitiers Gibauderie : suite à la décision de la Commission d'Appel n°3 du 15/11/22, le dirigeant qui officiait en tant qu'arbitre assistant lors de la rencontre Chasseneuil St Georges (2) – Poitiers Gibauderie (2) n'est pas autorisé à être inscrit à nouveau sur une feuille de match comme officiel tant qu'il n'aura pas suivi une formation d'arbitre de club.

ACG Foot Sud 86	Jardres	Ozon
Availles en Châtelleraut	La Pallu	Poitiers Asac
Beaumont St Cyr	Leigné sur Usseau	Poitiers ASPTT
Biard	Ligugé	Poitiers Beaulieu FC
Brion St Secondin	Loudun	Poitiers Cep
Buxerolles	Lusignan	Poitiers Gibauderie
Cenon sur Vienne	Mazerolles Lussac	Poitiers Portugais
Chasseneuil St Georges	Mignaloux Beauvoir	Pressac / Availles Limouzine
Châtelleraut Portugais	Migné Auxances	Savigny l'Evescault
Châtelleraut SO	Mirebeau	Sommières St Romain
Chauvigny	Montamisé	St Benoît
Espoir	Montmorillon	St Julien l'Ars
FC 3 vallées 86	Naintré	St Maurice Gençay
Fleuré	Neuville	Stade Poitevin
GJ Foot Sud 86	Nieuil l'Espoir	Thuré Besse
GJ Montasèvres	Nouaillé Maupertuis	Vallée du Salleron
GJ VVM Chauvigny	Ouzilly	Vicq sur Gartempe
		Vouneuil sur Vienne



OUVERTURES DE DOSSIERS

Match n° 26559857 : Espoir FC (1) – Châtelleraut Portugais (3) en Départemental 4 poule B du 29/10/23 remis le 26/11/23

Feuille de match non parvenue.
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.
Dossier en instance.

Match n° 26559860 : Naintré (3) – Ouzilly (1) en Départemental 4 poule B du 29/10/23 remis le 26/11/23

Feuille de match non parvenue.
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.
Dossier en instance.

Match n° 26892384 : Ouzilly / Thuré Besse (2) – Chasseneuil St Georges (4) en Départemental 5 poule C du 29/10/23 remis le 26/11/23

Feuille de match non parvenue.
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.
Dossier en instance.

Match n° 26990040 : Naintré (1) – GJ Foot Sud 86 (1) en U17 / U18 Départemental 1 du 25/11/23

Feuille de match papier non parvenue.
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.
Dossier en instance.

Match n° 27072565 : Brion St Secondin / Champagné St Hilaire / St Maurice Gençay / Sommières St Romain (1) – Montmorillon (2) en U15 Départemental 2 poule D du 25/11/23

Feuille de match non parvenue.
Présence de joueurs suspendus non contrôlée.
Dossier en instance.

DÉPARTEMENTAL 2

Match n° 26666807 : Neuville (3) – Thuré Besse (1) en poule A du 29/10/23 remis le 26/11/23

Évocation

Participation à ce match au sein de l'équipe de Thuré Besse (1) d'un joueur (licence n° 2546139279) en état de suspension.

La commission,

Considérant, les dispositions de l'article 187.2 des Règlements Généraux de la FFF lesquels prévoient, que même en cas de réserves ou de réclamation, l'évocation par la Commission compétente est toujours possible et prévaut, avant l'homologation d'un match, en cas :

- d'inscription sur la feuille de match, en tant que joueur, d'un licencié suspendu, d'un joueur non licencié au sein du club, ou d'un joueur non licencié.

- d'acquisition d'un droit indu, par une infraction rejetée aux règlements.

Agissant par voie d'évocation sur le fondement des dispositions des articles 187.2 et 207 des RG de la FFF,

Jugeant en premier ressort,

Considérant qu'en application des dispositions de l'article 187.2 des RG de la FFF, il y a lieu d'informer le club de Thuré Besse lequel peut formuler ses observations **avant le mercredi 06 décembre**, terme de rigueur .

Dossier en instance.



DÉPARTEMENTAL 3

Match n° 26531506 : Poitiers Cep 1892 (2) – St Benoît (2) en poule D du 29/10/23 remis le 26/11/23
Courriel de confirmation de réserve du club de St Benoît (28/11/23 à 08h44)

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Poitiers Cep 1892, pour le motif suivant : des joueurs du club de Poitiers Cep 1892 sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification des calendriers des équipes de Poitiers Cep 1892 que l'équipe 1 ne disputait pas de match le même week-end.

Considérant, après vérification de la feuille de match de la dernière rencontre de l'équipe de Poitiers Cep 1892 (1) évoluant en Départemental 2 poule A (dernier match en championnat : Poitiers Cep 1892 (1) – Valence en Poitou OC (1) du 22/10/23) que les joueurs François FURET et Dorian LABADIE inscrits sur la feuille de match de la rencontre en rubrique ont participé à la dernière rencontre de l'équipe supérieure susnommée.

Considérant que l'équipe de Poitiers Cep 1892 (2) est en infraction avec les dispositions de l'article 167.2 des RG de la FFF.

Par ces motifs dit la réserve fondée et donne match perdu par pénalité avec 0 but à 3 à l'équipe de Poitiers Cep 1892 (2) pour en donner le gain à l'équipe St Benoît (2) avec 3 buts à 0.

Les droits de confirmation de réserve (40€) seront débités au club de Poitiers Cep 1892.

Dossier classé.

DÉPARTEMENTAL 4

Match n° 26818781 : Mignaloux Beauvoir (3) – Mirebeau (2) en poule C du 29/10/23 remis le 26/11/23
Courriel de confirmation de réserve du club de Mirebeau (27/11/23 à 09h34)

Réserve sur la qualification et/ou la participation de l'ensemble des joueurs du club de Mignaloux Beauvoir, pour le motif suivant : des joueurs du club de Mignaloux Beauvoir sont susceptibles d'avoir participé au dernier match d'une équipe supérieure du club qui ne joue pas le même jour ou le lendemain.

La commission prend connaissance de la réserve pour la dire recevable.

Jugeant en premier ressort,

Considérant, après vérification des calendriers des équipes de Mignaloux Beauvoir que seule l'équipe 2 ne disputait pas de match le même week-end.

Considérant, après vérification de la feuille de match de l'équipe de Mignaloux Beauvoir (2) :

- Migné Auxances (2) – Mignaloux Beauvoir (2) évoluant en Départemental 2 poule A du 22/10/23 qu'aucun joueur inscrit sur la feuille de match de la rencontre en rubrique n'a participé à la dernière rencontre officielle de l'équipe supérieure susnommée.

Considérant que l'équipe de **Mignaloux Beauvoir (3) n'est pas en infraction** avec les dispositions de l'article 167.2 des RG de la FFF.

Par ces motifs dit la réserve non fondée et enregistre le résultat mentionné sur la feuille de match.

Les droits de confirmation de réserve (40€) seront débités au club de Mirebeau.

Dossier classé.

Match n° 26837049 : Croutelle (1) – Boivre SC (2) en poule F du 29/10/23 remis le 26/11/23

Match arrêté à la 32^{ème} minute suite à la blessure d'un joueur.

Considérant que l'intervention des pompiers a duré plus de 45 minutes.

Considérant que le terrain de Croutelle n'a pas l'éclairage homologué qui aurait permis la poursuite de la rencontre.

Par ces motifs, la Commission donne le match à rejouer à une date ultérieure.

Dossier transmis à la Commission sportive.

Dossier classé.



RÉSERVES NON CONFIRMÉES

- Match n° 27234811 : GJ Espoir Sud Poitiers (2) – Migné Auxances (2) en U17 / U18 Départemental 2 poule B du 25/11/23

RÉSERVES TECHNIQUES NON CONFIRMÉES

- Match n° 26664871 : St Julien l'Ars (1) – Chauvigny (3) en Départemental 2 poule B du 29/10/23 remis le 26/11/23

Les décisions prises lors de cette réunion sont susceptibles d'appel devant la Commission d'Appel de District dans un délai de 7 jours à compter de la présente notification (article 30 des Règlements Généraux de la L.F.N.A.) (48 heures pour les coupes départementales) 27234811 dans les formes réglementaires définies à l'article 190 des R.G. de la FFF, accompagné d'un droit d'examen de 105 €.

**Prochaine réunion sur convocation.
Maryse MOREAU.**



COMMISSION JEUNES

POLE ADMINISTRATIF

Réunion du jeudi 30 novembre 2023 Procès-verbal n°11

Président M. Philippe BARRITAUULT
Présents Mmes Chantal PINTAULT, Sylvie TESSERAU et Patricia PATRAULT - M. Christian SAVIGNY et Jean Paul PINTAULT

Le PV n°10 est adopté sans modification

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHAMPIONNAT JEUNES REMIS								
Cat.	Div.	Poule	J	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U17/U18	D1	/	2	23/09/23	26990015	Availles/Vicq/St Savin (1) / Naintré (1)	Coupe Gambardella	06/01/24*
U17/U18	D1	/	3	30/09/23	26990020	Naintré (1) / Neuville (1)	Coupe Gambardella	23/12/23*
U17/U18	D1	/	3	30/09/23	26990016	Jaunay Marigny (1) / Availles/Vicq/St Savin (1)	Coupe Gambardella	23/12/23*
U17/U18	D2	C	2	30/09/23	27234837	Nieul/Mignaloux (1) / Migné Auxances (3)	Coupe Gambardella	23/12/23*
U17/U18	D2	C	2	30/09/23	27234838	Poitiers PTT (1) / GJ Dissay Beaumont (1)	Coupe Gambardella	23/12/23*
U13	D2	A	7	25/11/23	27072233	Mirebeau (1) / Naintré (1)	Arrêté municipal	23/12/23*
U13	D3	A	1	23/09/23	27235950	Naintré (1) / Loudun (1)	Dysfonctionnement Informatique	23/12/23*
U13	D3	G	1	23/09/23	27072806	Valdivienne (1) / St Savin/ Vicq (2)	Engagement tardif	23/12/23*

SAISON 2023 - 2024 : MATCHS DE CHALLENGE JEUNES REMIS						
Challenge	T	Date du match	n° du match	Équipes	Motif	à jouer le
U15	1	21/10/23	27411907	GJ VVM Chauvigny (3) / Migné Auxances (3)	Arrêté municipal	23/12/23*

* Match à jouer au plus tard à la date indiquée, nous invitons les équipes à s'organiser pour jouer en semaine avant cette date. (Attention en cas de match en nocturne l'éclairage doit être homologué E7)

DATES DE REPORTS DES JOURNÉES DE COMPÉTITIONS NON-JOUÉES

SAISON 2023 / 2024

CHAMPIONNATS JEUNES	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
U17 D1, U15D1 U13D1 et U13 D2	<u>J 6</u> : du 18 novembre 2023	9 décembre 2023
U17 D2 poule A, U15 D2 et U13D3	<u>J 5</u> : du 18 novembre 2023	2 décembre 2023
U17 D2 poule B et C	<u>J 5</u> : du 11 novembre 2023 <u>J 6</u> : du 18 novembre 2023	6 janvier 2024 9 décembre 2023
U11	<u>J 1</u> : du 18 novembre 2023	16 décembre 2023
U7-U9	<u>J 4</u> : du 18 novembre 2023	9 décembre 2023
CHALLENGES JEUNES	JOURNÉES ET DATES INITIALES	NOUVELLES DATES
Challenge U17/U18	<u>T 1</u> : du 11 novembre 2023	A fixer
Challenge U15	<u>T 1</u> : du 11 novembre 2023	A fixer
Festival Foot U13 poule A et F	<u>T 2</u> : du 11 novembre 2023	13 janvier 2024
Challenge DANSAC	<u>T 1</u> : du 11 novembre 2023	A fixer



DATES A RETENIR

Rappel :

- Mercredi 20 décembre : date limite des engagements en phase 2 pour les catégories U13D3, U15 D2 et U17/U18 D2
- Samedi 6 janvier : groupe de travail sur les ententes, les compétitions et le futsal

Prochaines Dates de Rattrapage :

- **23 décembre**
- **6 janvier**
- **13 janvier**
- **17 février**

OPERATION CARTON VERT

L'opération « carton vert » est reconduite pour cette saison, le descriptif a été transmis par mail aux clubs.

Ce dispositif est une action qui permet de valoriser les bonnes attitudes des joueuses/joueurs sur le terrain afin d'encourager les bons comportements, en lien avec les **valeurs de notre sport portées par la FFF – sous l'acronyme « PRETS »** :

PLAISIR – RESPECT – ENGAGEMENT – TOLERANCE – SOLIDARITE

Sur la saison 2022/2023, 15 personnes ont été récompensés sur les catégories U17/U18 et U15

U17/U18 DEPARTEMENTAL 2

Match n° 27246332 : GJ Dissay Beaumont (2) – Cenon/Châtelleraut Portugais/Vouneuil/Thuré/Gj Antoigné Ingrandes (1) en poule A du 30/09/23

La commission enregistre la décision de la commission de discipline du 16 novembre (Pv n°10) qui donne match perdu par pénalité (pour s'être rendu responsable des incidents et de l'arrêt du match), avec 0 but à 3 à l'entente Cenon.PO.VO.TB.GJAI (1), pour en donner le gain au GJ Dissay Beaumont (2), avec 3 buts à 0.

U13 DEPARTEMENTAL 3

Forfait

Match n° 27072671 : Coussay les Bois (2) - Gj Dissay Beaumont (3) en poule B du 25/11/23

1^{er} forfait de l'équipe de Coussay les Bois (2) (sans déplacement de Gj Dissay Beaumont (3))
Amende de 11€ au club de Coussay les Bois

Match n° 27072799 : Poitiers Stade (3) - Gj Val de Vonne (2) en poule E du 25/11/23

2^{ème} forfait de l'équipe de Gj Val de Vonne (2) (sans déplacement)
Amende de 11€ au Gj Val de Vonne

U11

Plateau U11 du 25/11/23 :

Poule H plateau 2 :

1^{er} forfait de Châtelleraut Portugais (1).

Poule N plateau 2 :

1^{er} forfait de Gj Foot Sud (2).

Poule H plateau 1 :

En application de l'article 19/B des règlements généraux de la LFNA, l'équipe de Vicq/St Savin (1) possédant moins de 7 joueurs sur la feuille de match est déclarée forfait.

1^{er} forfait de l'équipe de Vicq/St Savin (1)

U7-U9

Les plateaux de la journée 5 du 25 novembre qui ne se sont pas déroulés doivent se jouer le samedi 16 décembre après l'accord de tous les clubs concernés

Plateau U7- U9 du 25/11/23 :

Secteur 3 :

- 1 joueur non licencié en U9 du club de Châtelleraut SO

Secteur 4 :

- 1 joueur non licencié en U7 et une licence manquante du GJ Sud Haut Poitou

Secteur 6 :

- 1 joueur non licencié en U7 et un joueur non licencié en U9 du club de Chasseneuil St Georges

TRANSMISSION TARDIVE OU FEUILLES DE MATCHS MANQUANTES

Annulation Amende de 13€ (PV9)

Plateau U11 du 21/10/23 :

Poule I plateau 1 Cenon sur vienne

Amende de 13€

Plateau U11 du 25/11/23 :

Poule H plateau 2 : Châtelleraut Portugais

LICENCES MANQUANTES**Plateau U11 du 25/11/23 :**

Poule A plateau 1 : Nouaillé (1), Toutes les licences manquantes. Amende forfaitaire de 18€ au club de Nouaillé

Poule J plateau 2 : Neuville (3), Toutes les licences manquantes. Amende forfaitaire de 18€ au club de Neuville

**Prochaine réunion : sur convocation
Le Président, Philippe BARRITAUT**



INFORMATIONS DIVERSES



Stage DETECTION U14 FILLES



CONVOCATION OFFICIELLE

MERCREDI 6 DECEMBRE 2023

de 14h15 à 17h15

à POITIERS

(complexe sportif St Nicolas – 156, route de Parthenay – 86000)

Terrain synthétique

Dans le cadre du « Plan de Performance Fédéral » relayé par la LFNA et le District, les membres de la Commission Technique 86 et le Conseiller Technique organisent un rassemblement à destination de l'ensemble des jeunes joueuses nées en 2010.

Programme de détection :

- Mercredi 22/12 : stage (avec toutes les joueuses licenciées nées en 2010)
- Mercredi 06/12 : stage (avec environ 40 joueuses convoquées)
- Mercredi 14/02 : Sélection de la Vienne : opposition contre Sélection Deux-Sèvres à Pompaire (avec environ 15 joueuses convoquées)
- Vendredi 01/03 : Tournoi Interdistricts (sélection commune 86/79 avec x joueuses convoquées)

Pour ce rassemblement, chaque joueuse devra se munir :

- de son équipement complet de footballeuse
- de l'autorisation parentale si celle-ci n'a pas déjà été fournie
- d'une gourde



En cas d'absence, merci de prévenir IMPERATIVEMENT au numéro suivant : 06.44.28.33.94
(M. Anthony ALLOUIS, Conseiller Technique 86)



Liste des 30 filles convoquées

	Nom	Prénom	Club
1	BALLET	AXELLE	J.S. NIEUIL L'ESPOIR
2	BOEUF	JULINE	STADE POITEVIN F. C.
3	BOULIN	ZOE	STADE POITEVIN F. C.
4	BRECHET	JADE	S.O. CHATELLERAULT
5	CHAIGNEAU	ALYSSA	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS
6	CHARDAT	CLEMENCE	C.A. NEUVILLE
7	CHASSEPORT	ELIA	S.O. CHATELLERAULT
8	CHRAITE	ANAELLE	STADE POITEVIN F. C.
9	COLLON	KATELL	U.S. MELUSINE LUSIGNAN
10	COSSARD	COLINE	U.S. MELUSINE LUSIGNAN
11	DEGRIS	JULIETTE	U.S. MELUSINE LUSIGNAN
12	DOUSSELIN	CHARLINE	S.O. CHATELLERAULT
13	FINISIE	ROBERTHA	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS
14	FOUQUETEAU	JOE ANNA	F.C. LOUDUN
15	GAGNAIRE	LOUANE	U.S. MELUSINE LUSIGNAN
16	GALAIS	JADE	S.O. CHATELLERAULT
17	GOURDIN GALANT	LIYAH	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS
18	GRIMAL	LALITA	F.C. LOUDUN
19	GUELPIN LE RICHE	LOLA	U.ET.S. MONTMORILLON
20	GUILLOTEAU	LINA	STADE POITEVIN F. C.
21	HARDERWIJK	ROSELINE	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS
22	JOUNEAU	LAURA	U.S. MELUSINE LUSIGNAN
23	LIMOUSIN	NINA	STADE POITEVIN F. C.
24	MARTINEAU	SARAH	S.O. CHATELLERAULT
25	MARTINIERE	INES	C.A. NEUVILLE
26	MAULIGALO	MEOLYNE	S.O. CHATELLERAULT
27	MOREAU	LIANA	STADE POITEVIN F. C.
28	ROUYOUX GIRARD	KARA	STADE POITEVIN F. C.
29	THEVENET	ANAIS	A.S.AM. DES COURONNERIES POITIERS
30	VERGE	MANON	U.ET.S. MONTMORILLON



COMMISSION TECHNIQUE DEPARTEMENTALE 86 – PPF

AUTORISATION PARENTALE

PARTIE A REMPLIR PAR LES PARENTS ou les TUTEURS LEGAUX :

Je soussigné(e) : Madame - Monsieur

demeurant à :

Tél :

E-mail :

agissant en qualité de : **MÈRE – PÈRE – TUTEUR LÉGAL**
(Rayer les mentions inutiles)

Autorise (Nom et Prénom de la joueuse) :

- **A PARTICIPER** pour la saison 2023-2024 à tous les stages, matches, tournées, tournois ou manifestations de football placés sous l'égide du District de la Vienne de Football.
- **J'AUTORISE** le médecin-responsable à pratiquer ou à donner en mon absence, tous les soins que son état de santé nécessite, y compris l'hospitalisation d'urgence, ou à faire pratiquer toute intervention qui s'avérerait indispensable.
- **JE CERTIFIE** que mon enfant ne présente aucune allergie ou problème médical, et qu'il n'est pas soumis à un régime nutritionnel particulier. **Si OUI, préciser :**

- **J'AUTORISE** également le District de la Vienne de Football à utiliser pour la promotion de l'opération, les photographies et les enregistrements audiovisuels pris à titre individuel.

Fait à :

Le :

Signature :

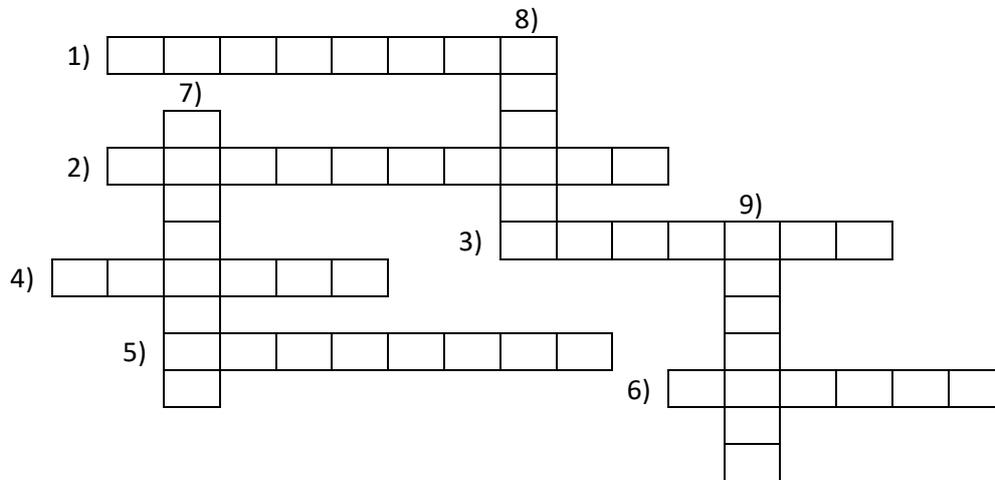
ATTENTION :**ce document ne doit pas être envoyé, mais remis au responsable dès le premier jour du stage.**

DISTRICT de la VIENNE de FOOTBALL
1 rue François Prat – 86000 POITIERS – Tél : 05.49.61.17.35 –
Mail : DISTRICT@FOOT86.FFF.FR – Site Internet : <https://foot86.fff.fr/>



MINI-JEU

Thème : Les Présidents de Commission



- 1) Président de la Commission des Terrains et Infrastructures Sportives
- 2) Président de la Commission des Jeunes
- 3) Président de la Commission Technique
- 4) Présidente de la Commission Litiges et Contentieux
- 5) Président de la Commission de Discipline
- 6) Président de la Commission du Respect et de la Prévention
- 7) Président de la Commission Sportive
- 8) Président de la Commission Départementale d'Arbitrage
- 9) Président de la Commission d'Appel

Réponses du dernier Vienne Hebdo :

Charades : Mon tout est un club de foot de la Vienne

1/ Mon 1^{er} est le contraire de froid, mon 2nd est effectif de la naissance à la mort, mon 3^e est un abri construit par les oiseaux. **Chauvigny (Chaud – Vie – Nid)**

2/ Mon 1^{er} est un animal de compagnie, mon 2nd est un pronom personnel féminin, mon 3^e est ce que font les bébés après avoir bu du lait. **Châtelleraut (Chat – Elle – Rôt)**

3/ Mon 1^{er} se trouve dans les hauteurs, mon 2nd est un déterminant possessif féminin, mon 3^e est un verbe qui s'utilise pour les jeux d'argent. **Montamisé (Mont – Ta – Miser)**

4/ Mon 1^{er} est une forme de politesse, mon 2nd est une onomatopée utilisée pour indiquer que quelqu'un dort, mon 3^e peut se dire lorsque l'on se cogne. **Vouzailles (Vous – Zzz – Aïe)**

5/ Mon 1^{er} est le symbole chimique du Monoxyde de Carbone, mon 2nd est souvent associé à « large », mon 3^e est oblique par rapport à une direction principale. **Colombiers (CO – Long – Biais)**

6/ Mon 1^{er} est la première lettre de l'alphabet, mon 2nd compose le Mistral, mon 3^e est un poisson. **Avanton (A – Vent – Thon)**

7/ Mon 1^{er} est souvent le surnom des Valentins, mon 2nd est un verbe du 3^e groupe au présent de l'indicatif (singulier), mon 3^e est le département dans lequel nous sommes. **Valdivienne (Val – Dit – Vienne)**

8/ Mon 1^{er} est répété dans une comptine pour enfant contenant une bergère, mon 2nd est utilisé lorsque l'on est lassé, mon 3^e est une herbe de Provence. **Pleumartin (Pleut – Marre – Thym)**